



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI I 28 È 29 DI NUVEMBRI
REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE

2019/O2/108

***Question orale déposée par Mme Valérie BOZZI
au nom du groupe «La Corse dans la République»
“A Corsica indè a Republica”***

OBJET : Problématique des déchets

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Comme vous le savez tous, depuis fin août 2019, les centres d'enfouissement des déchets en Corse sont hors capacité.

Pour toutes les intercommunalités, cela impose la mise en balle des déchets et leur stockage de façon temporaire sur des terrains déclarés en centre de stockage provisoire.

Les intercommunalités adhérentes au SYVADEC doivent conditionner leurs déchets en balles depuis la semaine dernière. Pour les autres, cela a commencé depuis la fin du mois d'août.

A titre d'exemple, pour l'intercommunalité que je préside, la Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo, cela représente environ 95 tonnes de déchets par semaine à conditionner et stocker et ce malgré une augmentation significative du tri sélectif.

Depuis la fermeture du centre de stockage de Viggianello, nous devons assumer le surcoût lié à la mise en balles et au stockage des déchets pour le bien-être de nos résidents mais aussi pour ne pas impacter l'image de la Corse en pleine saison estivale.

La collectivité de Corse ne peut pas nier cette réalité alors qu'elle a la compétence de planification et représente les intérêts de la Corse.

Ce surcoût n'était pas prévu dans nos budgets et les grèves de façon considérable, en nous obligeant à reconsidérer des investissements dont nos territoires ont pourtant cruellement besoin.

Si vous êtes soucieux de ne pas voir les déchets dans les rues, vous devez apporter une aide aux communautés de communes qui ne peuvent assumer seules ce surcoût

Monsieur le Président, comment allez-vous aider les intercommunalités à financer ces charges de fonctionnements supplémentaires? Pouvez-vous prévoir une aide exceptionnelle ou quelles mesures prévoyez-vous, et à quelle échéance ?

Ensuite, la presse s'est fait l'écho de tractations entre le Député COLOMBANI et M. Alexandre LANFRANCHI, porteur d'un projet d'éco-pôle sur la commune de Viggianello (dit « Viggianello II ») en vue du rachat de cet éco-pôle par la Collectivité de Corse, pouvez-vous nous dire ici quelles sont les intentions de l'Exécutif ?

Enfin, pouvez-vous nous donner votre position concernant le projet de centre de tri et de valorisation porté par la CAPA ?

Je vous remercie.